

Séance plénière de fin de mandature du Parlement Alsacien des Jeunes 2015 – 2017

En route pour un Conseil Régional des Jeunes du Grand Est !

Philippe Richert, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, Elsa Schalck, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge de la Jeunesse et de l'Orientation, Lilla Merabet, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge de l'Innovation et de la Recherche, Cédric Chevalier, Président de la Commission Jeunesse, Dominique Barreault et Thierry Nicolas, Conseillers régionaux du Grand Est, ont participé à la Séance plénière de fin de mandature du Parlement Alsacien des Jeunes (PAJ), samedi 1^{er} avril 2017 à 10h à la Maison de la Région de Strasbourg.

La Région Grand Est encourage et valorise l'engagement volontaire et citoyen des jeunes. Elle les accompagne dans des projets individuels et collectifs d'intérêt général, témoignant de leur capacité d'investissement et de leur créativité, de leur volonté d'entreprendre et d'affirmer leur autonomie.

La 3^{ème} mandature du PAJ initiée en mars 2015 s'est achevée ce samedi 1^{er} avril 2017 à Strasbourg. Les 40 membres du Parlement ont pu, à l'occasion de cette ultime rencontre, faire part de leurs expériences et de leurs témoignages mais aussi annoncer le bilan de ces deux années d'investiture, riche en projets et en dispositifs.

En 2015, le PAJ a travaillé essentiellement autour de la question du développement durable et s'est principalement attelé à la COP21, qui s'est tenue à Paris en novembre/décembre 2015 en France. Véritable enjeu international, la question environnementale a pris une place importante lors de cette mandature. Pour mener une réflexion structurée, les membres du PAJ ont bénéficié d'un accompagnement et de formations liés à l'environnement et au développement durable.

Leurs rencontres avec des spécialistes, des explorateurs et des professionnels du domaine leur a permis de formuler une série de propositions ayant pour but de sensibiliser les consommateurs et les citoyens à la portée de leurs gestes quotidiens en matière de développement durable et de faire émerger une réelle prise de conscience. Les membres du PAJ, qui se sont attachés à formuler des propositions pouvant se concrétiser et être efficaces, ont proposé les actions suivantes :

- ❖ Sensibiliser au changement climatique grâce à un concours d'affiches ouvert aux lycéens et aux apprentis,
- ❖ Proposer des messages de sensibilisation hebdomadaires dans les lycées et CFA, sous forme d'« infos éco'logiques », gestes verts et de « le saviez-vous ? » diffusés chaque semaine,
- ❖ Inciter à la réduction de la consommation énergétique,
- ❖ Promouvoir la réduction des déchets à travers la mise en place de gobelets écologiques et réutilisables,
- ❖ Équiper les vélos publics d'un chargeur USB,
- ❖ Promouvoir le développement des lieux de consignes en Alsace.

Outil de démocratie participative à destination de la jeunesse, le Parlement Alsacien des Jeunes s'est saisi des questions et thématiques de leur choix ou proposées par le Conseil régional, afin d'élaborer des propositions d'actions concrètes et contribuer, par leur expertise, leur expérience individuelle et collective, à éclairer, évaluer et faire évoluer les politiques régionales en faveur des jeunes. Le PAJ s'est ainsi engagé autour de réflexions sur les principales problématiques relatives à la jeunesse pour faire émerger des pistes d'actions.

En 2016, Le PAJ a pris une part importante à l'élaboration de la Stratégie en faveur de la jeunesse du Grand Est et pour les années futures.

Afin de répondre aux attentes des jeunes du Grand Est et d'être au plus proche d'eux, les membres du PAJ sont allés régulièrement à la rencontre des jeunes alsaciens, lorrains et champardennais afin d'engager un dialogue en les questionnant sur leur avenir grâce notamment à plus de 800 questionnaires remplis dont ils avaient au préalable formulé les questions. Ces résultats, collectés et analysés, ont permis au PAJ de cibler les attentes des jeunes et d'être force de proposition notamment concernant la Stratégie Jeunesse établie par le Conseil régional du Grand Est.

Pour faire entendre au mieux la voix de la jeunesse, trois axes se sont dégagés et ont été matérialisés : emploi / formation / apprentissage, engagement citoyen des jeunes, enjeux transfrontaliers et bilinguisme.

Pour chacune de ces thématiques, le PAJ a pensé et conçu des actions à destination du jeune public :

- ❖ Création d'une attestation régionale pour l'engagement citoyen des jeunes,
- ❖ Valorisation de l'engagement des jeunes par un trophée,
- ❖ Mise en place d'un Service Civique dans les lycées,
- ❖ Création d'un Conseil régional des Jeunes du Grand Est,
- ❖ Création d'une plateforme d'aide à la réalisation de projets,
- ❖ Création d'un fonds de soutien aux visites institutionnelles locales.

8 autres propositions devront encore faire l'objet de discussions avec les élus et les partenaires régionaux pour définir leurs modalités de mise en œuvre au cours des années à venir :

- ❖ Sensibiliser à l'engagement citoyen dans les établissements scolaires avec la réalisation d'affiches de promotion de l'engagement,
- ❖ Créer des chantiers bénévoles avec attribution d'une aide au permis de conduire,
- ❖ Renforcer des partenariats entre les établissements scolaires des deux côtés de la frontière,
- ❖ Organiser une journée de l'engagement,
- ❖ Créer une grande rencontre annuelle « sans frontières » autour de projets de jeunes,
- ❖ Créer une journée des CFA et des lycées sur le modèle des journées des universités,
- ❖ Multiplier des actions de sensibilisation à la citoyenneté dans les lycées,
- ❖ Créer un salon régional de la jeunesse.

À PROPOS DU PARLEMENT ALSACIEN DES JEUNES

Mis en place en mai 2011, le Parlement Alsacien des Jeunes est désigné par tirage au sort, après un appel à candidature régional, pour une durée de deux ans. Il effectue actuellement sa troisième mandature (mars 2015 - mars 2017). Le PAJ est composé de 40 jeunes âgés de 15 à 28 ans (lycéens apprentis, étudiants, jeunes en mission locale, en recherche d'emploi, en activité). Ce Parlement constitue **un outil de démocratie participative** en direction de la jeunesse alsacienne, qu'il représente dans toute sa diversité. Ensemble, ils participent activement aux actions de la Région à destination des jeunes en travaillant sur des problématiques qui les concernent tout particulièrement, comme « **l'engagement citoyen et les défis territoriaux** », « **le bilinguisme et les enjeux transfrontaliers** », « **l'Emploi, la formation et l'apprentissage** ». À chacune de ces thématiques correspond une commission qui réfléchit et imagine la construction de nouveaux dispositifs concrets pour répondre aux besoins de la jeunesse du Grand Est.

Le PAJ en quelques chiffres :

40 jeunes de 15 à 28 ans,
50% d'hommes, 50% de femmes,
50 réunions au cours des 24 derniers mois,
32 séances de travail,
3 séances plénières,
3 formations.

En savoir plus : www.parlementdesjeunes-alsace.eu



© Stadler, Région Grand Est

VERS LA CRÉATION D'UN CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES DU GRAND EST

Le Parlement Alsacien des Jeunes, c'est également une expérience humaine hors du commun qui a permis aux membres d'incarner leurs valeurs à travers des projets, des rencontres inédites et enrichissantes. Ces deux années ont été celles d'une transition, d'un parcours tourné vers l'avenir et l'appropriation d'un nouveau territoire. **C'est pourquoi, le Conseil régional, conscient de la dimension humaine et sociétale du Parlement des Jeunes, a souhaité prolonger l'aventure du Parlement, aux perspectives et aux enjeux redessinés sur les contours de la Grande Région.**

Intégré à la stratégie régionale en faveur de la jeunesse, le **nouveau Parlement des Jeunes à l'échelle du Grand Est** sera composé de 72 jeunes, entre 15 et 29 ans, filles et garçons à parité, représentatifs du territoire régional. Ils seront, après un appel à candidature (**qui se déroulera du 1^{er} au 30 septembre 2017**), tirés au sort afin de constituer le Conseil régional des Jeunes du Grand Est. Ces futurs membres du Conseil régional des Jeunes représenteront la diversité des situations propres à cette tranche d'âge : lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ou encore actifs.

Les objectifs de cette nouvelle structure seront :

- offrir un **cadre d'expression nouveau** aux jeunes du territoire,
- mieux **prendre en compte les besoins** et les espérances des jeunes,
- **contribuer à l'apprentissage actif de l'exercice de la responsabilité,**
- être force de **propositions novatrices**, en lien avec les politiques régionales.

Les membres de ce nouveau Parlement se réuniront deux fois par an en séances plénières et une fois par mois en séances de travail territoriales. Des moments d'échanges avec les élus seront initiés de manière régulière afin d'associer la jeunesse aux prises de décision qui les concernent, et de mieux prendre en compte leurs besoins. Un budget sera alloué pour soutenir les projets des jeunes dans le domaine entrepreneurial, ou les initiatives dans les domaines de la culture, du sport, de l'international ou de l'humanitaire permettant ainsi aux membres de cette instance représentative de la Jeunesse de faire l'expérience de la prise de décision.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr